

GUIDE DU de Sainte-Élisabeth CITOYEN



Sainte-Élisabeth, là où l'on cultive le bonheur !



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE

6

LA MUNICIPALITÉ

SECTION 1

› Le slogan de la municipalité	7
› La signification du logo de la municipalité	8
› Coordonnées de la municipalité	8
› Liste des numéros utiles	9
› Portrait de la municipalité	10
› Votre conseil municipal	12
› Les séances du conseil	13
› Plan stratégique du conseil municipal 2021-2025	14
› Comités d'élus et de citoyens	15
› L'inspecteur agraire	15

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

SECTION 2

› La direction générale	17
› La taxation	17
› Rôle d'évaluation en ligne	18
› Services des travaux publics	18
› Aqueduc et égout	18
› Service d'urbanisme et de développement économique	19
› Travaux de rénovation	20
› Service des incendies et sécurité publique	21
› Visites de prévention	21
› SOPFEU	22
› Feu extérieur	23
› Avertisseurs de fumée	24
› Avertisseurs de monoxyde de carbone	24
› Politique et règlements	25

SERVICES AUX CITOYENS**SECTION 3**

› Alerte CITAM	27
› Animaux de compagnie	28
› Éducation et services de garde	28
› Soins de santé et de services sociaux	29
› Transport collectif	30
› Office régional d'habitation	31
› Nouvelle maison des aînés	31
› Un arbre, un enfant	31

ENVIRONNEMENT**SECTION 4**

› Calendrier des collectes	33
› Aide-mémoire pour le tri des déchets	34
› L'écocentre	35
› La journée verte	35
› Programme de soutien à l'achat d'une toilette à faible consommation d'eau	36
› Programme d'aide pour l'utilisation des couches lavables	37
› Arrosage	38
› Bandes riveraines	39
› Suivi environnemental	39
› Installations sanitaires	40
› Lois et règlements concernant l'environnement	40

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**SECTION 5**

› Principaux champs d'intervention	42
› Reconnaissance municipale des organismes du milieu	43
› Répertoire des organismes de Sainte-Élisabeth	44
› Organismes régionaux	46
› Soutien téléphonique	47
› Centre multifonctionnel et parcs	48
› Voies cyclables et halte vélos	50
› Camp de jour	50
› Politique jeunes actifs	50
› Partenariat Saint-Gabriel-de-Brandon	50

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**SECTION 6**

› Développement économique de Sainte-Élisabeth	54
› Aide financière	55
› Programme Rénovation Québec	56
› Bottin des entreprises	57

COMMUNICATION**SECTION 7**

› Site Internet	59
› Page Facebook	59
› Journal Le Bayollais	59
› Journal L'action	59



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes
et chers citoyens,

C'est avec un grand honneur que je vous présente cette nouvelle édition du guide du citoyen 2022-2023 conçu spécialement pour vous, bayollaises et bayollais. Ce guide a été élaboré avec la collaboration du comité Image et Revitalisation. Au nom des membres du conseil et de l'équipe municipale, j'ai l'immense plaisir de vous présenter la nouvelle version.

Inspiré du contenu du site Internet de la municipalité, ce guide vous permettra d'accéder à une foule d'informations entourant la vie de notre municipalité. C'est un document à conserver qui pourra vous servir de référence, chaque fois que vous aurez besoin d'informations sur votre municipalité.

Par ailleurs, le site Internet de Sainte-Élisabeth : www.ste-elisabeth.qc.ca est aussi une source importante d'information continuellement mise à jour. Pour connaître les dernières actualités, abonnez-vous à notre page Facebook www.facebook.com/elisabeth.lanaudiere

En terminant, je tiens à remercier les élus, les employés, les bénévoles, les membres des comités pour leur engagement et leur appartenance à la municipalité de Sainte-Élisabeth.

Ensemble nous voulons faire de Sainte-Élisabeth une communauté où la qualité de vie permet aux familles d'y vivre heureuses et en santé.



M. **LOUIS BÉRARD**, MAIRE



La municipalité

LE SLOGAN DE LA MUNICIPALITÉ

Choisi par consultation publique en juin 2021, le slogan qui a été retenu pour identifier notre municipalité est :

**Sainte-
Élisabeth,
là où
l'on cultive
le bonheur**



LA SIGNIFICATION DU LOGO DE LA MUNICIPALITÉ

- › Idéation et conception par Pauline Ladouceur et feu Irénée Lachance en 2001;
- › L'armoirie idéalise l'agriculture;
- › Le passage de la rivière rappelle l'attrait de la rivière Bayonne sur Sainte-Élisabeth;
- › Le soleil représente la chaleur humaine des bayollaises et des bayollais;
- › Le chêne symbolise l'arbre de la communauté chrétienne;
- › Le bleu représente la rivière Bayonne;
- › Le vert, les terres cultivées;
- › Le jaune, l'accueil et la chaleur des résidents;
- › L'or, l'existence d'une valeur sûre entre les gens d'ici et d'ailleurs.



COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ

- › 2195, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0

Téléphone : 450-759-2875 #5600

Courriel : communications@ste-elisabeth.qc.ca

Heures d'ouverture :

- › Lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 16h30
- › Vendredi de 8h à midi

En cas d'urgence : 450-898-9858



LISTE DES NUMÉROS UTILES

Urgence	911
MRC de d'Autray	450-836-7007
Service de police	310-4141
Centre administratif	450 836-7007
Sécurité publique et incendie	450-836-7007 poste 2510
Transport collectif	450-836-7007 poste 2571
Environnement	450-836-7007 poste 2547
Culture et patrimoine	450-836-7007 poste 2525

GARDERIES – ÉCOLES – JEUNESSE

Centre de services scolaires des Samares	450-758-3500
École Émmélie Caron	450-758-3582
Polyvalente Pierre de Lestage	450-758-3599
Polyvalente l'Érablière	450-758-3570
Garderie éducative Jardin d'enfants	450-756-1402

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Carrefour Canin	450-752-2646
-----------------	--------------

SANTÉ

Info santé/social	811
Centre hospitalier de Lanaudière	450-759-8222
CLSC Berthierville	450-836-7011 ou 450 752-2434
Signalement DPJ	1-800-665-1414
Centre antipoison	1-800-463-5060

TRANSPORT

Transport adapté et collectif	450-835-9711
-------------------------------	--------------

DIVERS SERVICES

Les Trésors d'Élisabeth	450-756-2704
SOPFEU	1-800-463-FEUX
Bureau de poste	450-753-9896
Hydro-Québec info panne	1-800-790-2424
Remorquage Ferland	450-756-2400



Portrait de la municipalité

Située dans la région administrative de Lanaudière et faisant partie de la MRC de d'Autray, Sainte-Élisabeth est un joyau agricole, nommée en l'honneur de Sainte Élisabeth de Hongrie : fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lisabeth_de_Hongrie.

La municipalité de Sainte-Élisabeth est jumelée au village de Sanankoroba au Mali en Afrique de l'Ouest depuis 1985.

Selon le recensement fédéral de 2021, Sainte-Élisabeth compte 1390 habitants soit 4.7% de moins qu'en 2016 dont 215 enfants de 0 à 14 ans et 300 personnes âgées de 65 ans et plus représentant respectivement 15,5 % et 21,6% de la population totale. Une population qui vieillit.

La Municipalité compte 628 logements privés et jouit d'un riche patrimoine bâti. L'ancien couvent des Sœurs de la Providence qui sera réaménagé en maison des aînés et le Presbytère cité témoignent de cette richesse. Environ 260 maisons font partie de l'inventaire du patrimoine architectural de la MRC ce qui représente 41% de tous les logements de la Municipalité.

culturepatrimoineautray.ca/inventaires/patrimoine-architectural/

La superficie de la municipalité de Sainte-Élisabeth est de 83 km² dont plus de 72 km² sont des terres agricoles (86%). La densité de la population est de 16,7 personnes au kilomètre carré (17,6 en 2016).

Les habitants de Sainte-Élisabeth sont appelés les Bayollais en raison de la rivière Bayonne qui la sillonne.

Toutefois, au fil des ans, les déformations de prononciation ont amené l'appellation familière « La Bayolle » pour identifier Sainte-Élisabeth.

Nos résidents jouissent d'une qualité de vie exceptionnelle grâce à un environnement harmonieux pour les familles et les aînés.

Sainte-Élisabeth, là où l'on cultive le bonheur vous souhaite la bienvenue !

La municipalité de Sainte-Élisabeth a choisi 4 plantes patrimoniales pour embellir vos terrains.

Il s'agit de :

**L'hydrangée
Vanilla fraise**



**L'herbe aux
diamants**



**Le Phlox
Blue Paradise**



**La rose
trémière Nigra**



Vous pouvez vous procurer ces plants dans toutes les pépinières de la région et localement chez Fleurs Légumes et CIE dans le rang du ruisseau.

**SAVIEZ-
VOUS
QUE?**

La municipalité est jumelée au village de Sanankoroba au Mali depuis 1985.



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est composé de sept membres élus, soit le maire et six conseillers, conseillères. Chaque conseiller a des responsabilités spécifiques et siège sur différents comités.



M. **LOUIS BÉRARD**, MAIRE

- › Transport adapté
- › Transport en commun
- › Sécurité publique
- › De par sa fonction est membre de tous les comités



MME **MARIE-CLAUDE AYOTTE**, SIÈGE #1

- › Loisirs et vie communautaire
- › Environnement



M. **BENOÎT DESROCHERS**, SIÈGE #2

- › Travaux publics et hygiène du milieu
- › Comité consultatif en urbanisme
- › Sécurité publique



M. **OLIVIER GUILBERT CHOINIÈRE**, SIÈGE #3

- › Loisirs et vie communautaire
- › Organismes communautaires
- › Comité Image et revitalisation
- › Bassin versant (OBVRB)



M. **PIERRE COUTU**, SIÈGE #4

- › Finances
- › Travaux publics et hygiène du milieu



M. **SERGE PERREAULT**, SIÈGE #5

- › Finances
- › Ressources humaines
- › MADA
- › Comité consultatif en urbanisme
- › Organismes communautaires
- › Politique familiale



MME **JOSÉE LECLAIR**, SIÈGE #6

- › Ressources humaines
- › MADA
- › Environnement
- › Comité Image et revitalisation
- › Office régional d'habitation
- › Animaux de compagnie
- › Politique familiale

LES SÉANCES DU CONSEIL

Le conseil municipal se réunit les troisièmes lundis de chaque mois au Centre Primevère situé au 2391, rue Principale à Sainte-Élisabeth.

Nous vous invitons à visiter notre site [Sound cloud](#) pour les diffusions en direct des séances du conseil et à consulter le site web de la municipalité au www.ste-elisabeth.qc.ca pour les procès-verbaux et les documents annexes.

N'oubliez pas de nous envoyer vos questions par courriel à communications@ste-elisabeth.qc.ca au plus tard, à midi, le lundi de la séance du conseil municipal.

PLAN STRATÉGIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

PRINCIPES DIRECTEURS

Le conseil municipal s'engage à :

- › Appliquer des pratiques de saine gouvernance;
- › Mettre la consultation citoyenne au cœur de ses décisions;
- › Proposer un environnement sécurisant et de qualité pour ses employés;
- › Agir pour diminuer l'empreinte écologique sur son territoire;
- › Encourager la vie communautaire et l'engagement social.

La trame de fond de tous les projets que réalise la municipalité

La municipalité s'engage à considérer ces indicateurs pour prioriser ses projets de développement :

- › Respectueux de la réalité sociale et agricole du territoire;
- › Économiquement viable à long terme;
- › Attentif à l'environnement et à l'adaptation aux changements climatiques;
- › Soucieux de la valorisation du patrimoine (bâti et culturel) ;
- › Fidèle à la qualité de vie des citoyens (santé et bien-être).



COMITÉS D'ÉLUS ET DE CITOYENS

LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est mandaté par le conseil municipal et a un pouvoir d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement, de construction ainsi que pour les questions relatives à l'aménagement du territoire de la Municipalité.

*Règlement 506-2020 :
Constituant le comité consultatif d'urbanisme*

LE COMITÉ IMAGE ET REVITALISATION

Le comité Image et revitalisation est un comité aviseur relevant du conseil municipal dont le mandat est d'élaborer un programme de revitalisation de la municipalité.



LE COMITÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) ET POLITIQUE FAMILIALE

Formé de citoyennes, citoyens issus de différentes organisations de la communauté et accompagnés par la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, le comité a pour mandat d'élaborer une politique et un plan d'action pour assurer le développement d'un « penser et agir aîné », qui se traduit par l'accroissement des investissements locaux et régionaux au bénéfice des personnes aînées.

La politique MADA et familiale permet également d'établir de nouvelles collaborations entre les différents acteurs concernés par le mieux-être des personnes aînées et des familles en favorisant notamment la création d'un milieu de vie inclusif, bienveillant et sécuritaire.

L'INSPECTEUR AGRAIRE

Nommé par le conseil municipal, l'inspecteur agraire est un conciliateur-arbitre qui a pour mandat de gérer les différends concernant les clôtures et les fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts en zone agricole, hors d'une zone agricole de la Municipalité, mais sur lequel une activité agricole ou forestière y est exercée.



L'administration municipale

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale est la pierre angulaire du bon fonctionnement de la municipalité. Sous l'autorité du conseil municipal, la direction générale de Sainte-Élisabeth est responsable de l'administration de la municipalité. Elle planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la municipalité. Elle assure les communications entre le conseil et les autres fonctionnaires et employés. Elle aide le conseil dans la préparation du budget. Elle examine les plaintes et les réclamations. Elle étudie les projets de règlements et assiste aux séances du conseil et des comités. En outre, notre direction générale est aussi secrétaire, trésorière et greffière de la municipalité.

LA TAXATION

Les services administratifs et de taxation de la Municipalité de Sainte-Élisabeth sont assurés à l'hôtel de ville. Les paiements peuvent être effectués en personne ou en ligne. Informations disponibles sur le site internet :

ste-elisabeth.qc.ca/administration-et-taxation/

- **Personne à contacter :**
Secrétaire municipale
450-759-2875 poste 5600
info@ste-elisabeth.qc.ca

MODE DE PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300 \$, le propriétaire a le droit de les payer en quatre versements égaux, sinon, il peut payer en un versement unique.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Le gouvernement du Québec offre une subvention aux aînés qui ont subi une hausse significative de taxes municipales. Vous êtes âgé de 65 ans ou plus? Consultez la subvention aînés pour connaître les conditions d'admissibilité. www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/subvention-pour-aines-relative-a-une-hausse-de-taxes-municipales/

RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE

Le rôle d'évaluation représente l'inventaire de toutes les propriétés du territoire, indiquant leur quantité, leurs caractéristiques et la valeur de chacune.

La MRC de d'Autray a la responsabilité d'évaluer tous les immeubles sur le territoire de notre municipalité. Leurs évaluateurs ont le mandat d'évaluer à leur valeur marchande toutes les propriétés résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles. Le rôle d'évaluation est accessible en ligne à ste-elisabeth.qc.ca/role-devaluation-en-ligne/

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ste-elisabeth.qc.ca/travaux-publics-et-avis/

L'équipe du Service des travaux publics a pour mandat l'entretien du réseau routier municipal, sa signalisation, la supervision du déneigement, l'entretien des bâtiments et des équipements municipaux, l'entretien des parcs, l'entretien paysager, la surveillance et l'entretien des réseaux d'aqueducs et d'égouts.

Votre collaboration est importante, notamment en nous signalant toute défectuosité ou anomalie (lampadaires défectueux, bris d'aqueduc, nids de poule, etc.) et en respectant la signalisation.

› Personne à contacter :

Direction des travaux publics
450-759-2875 poste 5605
info@ste-elisabeth.qc.ca

AQUEDUC ET ÉGOUTS

La Municipalité fournit l'eau potable à presque tous les secteurs et dessert le noyau villageois par le réseau d'égout municipal.

Il peut arriver que la municipalité émette des avis à la population concernant l'eau potable. Un avis d'ébullition vise à protéger la santé de la population. Les avis sont publiés sur le site Internet dans la section Travaux publics et dans la section Communiqués. Ils sont également envoyés par service postal à l'ensemble des résidents. De plus, ils sont partagés sur la page Facebook de la Municipalité. Les citoyens peuvent aussi s'inscrire à CITAM afin de recevoir les alertes par message vocal, texto ou par courriel : massalert.citam.ca/city/8d4c84fa-293d-463f-bbbf-f346833069ae

Pour une demande de branchement à nos réseaux d'aqueducs ou d'égouts, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site Internet et nous le retourner à l'adresse courriel communications@ste-elisabeth.qc.ca



SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission du Service de l'urbanisme consiste à planifier, gérer et contrôler le territoire, soutenir le développement et élaborer des règles d'aménagement du territoire qui favoriseront l'harmonisation du paysage architectural et la sauvegarde du patrimoine naturel et bâti.

ste-elisabeth.qc.ca/urbanisme/

› **Personne à contacter :**
Direction générale
450-759-2875 poste 5600
info@ste-elisabeth.qc.ca

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURE (PIIA)

Règlement 524-2022

Le conseil a adopté ce règlement qui concerne les propriétés du noyau villageois et qui vise à :

- › Favoriser la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti du noyau villageois
- › Améliorer le cadre bâti
- › Assurer une insertion architecturale dans la trame urbaine existante lors d'une nouvelle construction ou dans le cadre d'ajouts ou modifications aux bâtiments existants.
- › Préserver et améliorer le paysage.

Les propriétaires qui désirent construire ou rénover leurs bâtiments principaux ou secondaires dans le secteur du noyau villageois doivent demander un permis et certificat assujettis au PIIA.

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Vous envisagez effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété? Vous souhaitez installer une piscine ou un spa dans votre cour? Vous désirez occuper un local sur notre territoire? Vous avez un projet particulier en tête? Le Service d'urbanisme vous accompagnera dans votre projet pour s'assurer qu'il est conforme à la réglementation municipale.

En cas de doute, communiquez avec le Service d'urbanisme pour vérifier si un permis ou un certificat est nécessaire pour la réalisation de votre projet.

Principaux travaux nécessitant un permis ou un certificat :

- › La construction, la transformation, la réparation, l'agrandissement, la démolition, l'ajout ou la modification d'un bâtiment
- › Le changement des matériaux extérieurs existants (revêtement, toiture)
- › Le remplacement des portes et des fenêtres
- › L'enlèvement ou la construction de murs porteurs et de cloisons portantes
- › L'enlèvement, le remplacement, le déplacement ou le blocage d'un escalier, d'une sortie ou d'une fenêtre
- › L'installation d'une piscine creusée ou hors terre, ou d'un spa
- › L'installation d'une remise à jardin, d'un garage détaché ou d'un gazebo
- › L'installation ou la modification d'installations septiques
- › Le remblayage ou déblayage du sol
- › La construction, l'installation ou la modification d'une enseigne
- › L'occupation commerciale, industrielle ou institutionnelle d'un local
- › Le travail à domicile et les logements intergénérationnels
- › Le lotissement
- › L'aménagement d'un espace tampon
- › La conversion d'un immeuble en copropriété



SERVICE DES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Service des incendies et des premiers répondants de la MRC de D'Au-tray a pour mandat de sauvegarder la vie et les biens par des actions préventives et des interventions d'urgence.

Le Service de premiers répondants est offert à Sainte-Élisabeth. Ces services préhospitaliers d'urgence ont comme rôle d'évaluer et de stabiliser les patients en attendant l'arrivée des services ambulanciers.

www.mrcautray.qc.ca/citoyens/securite-publique-incendie/

VISITE DE PRÉVENTION

Tous les ans, les pompiers effectuent des visites de prévention sur le territoire de la MRC.

Lors de ces visites de courtoisie, ils procèdent à des inspections résidentielles et remettent de la documentation.

- **Personne à contacter :**
Directeur du service des incendies
450-836-7007 poste 2551



SOPFEU

La SOPFEU a pour mission d'optimiser la protection des forêts contre les incendies en vue d'assurer la pérennité du milieu forestier, et cela au meilleur coût possible. Étant donné l'importance des ressources naturelles et leur impact économique, la SOPFEU joue un rôle de premier plan au bénéfice de toute la collectivité.

www.mrcatray.qc.ca/citoyens/securite-publique-incendie/indice-dinflammabilite-de-sopfeu/

Ce qu'il faut retenir?

Fort utile, cette information incite à la prudence et contribue à réduire le nombre d'incendies.

1**BAS**

Le combustible s'allume difficilement. Le feu brûle lentement et il se contrôle sans difficulté.

2**MODÉRÉ**

Le feu s'allume et se propage de façon modérée. Il se contrôle généralement bien.

3**ÉLEVÉ**

Le combustible s'enflamme facilement. Le feu se propage en peu de temps et il est difficile à contrôler.

4**EXTRÊME**

Le combustible s'enflamme rapidement à partir d'une petite source de chaleur. Le feu se propage à grande vitesse et il peut devenir incontrôlable.

Lorsque l'indice est extrême, la SOPFEU peut décider d'interdire l'émission de permis de brûlage.

FEU EXTÉRIEUR

Un permis doit être émis par la MRC de D'Autray avant de pouvoir faire un feu à ciel ouvert.

Vous devez téléphoner sur les heures de bureau, 24 heures à l'avance, afin que nous puissions prendre vos coordonnées pour qu'un officier du service se rende sur les lieux afin de constater si votre demande respecte les exigences du règlement 248 de la MRC de D'Autray et, par la suite, vous émettre le permis.

FEU DANS UN FOYER

- › Un seul foyer extérieur est autorisé par bâtiment à condition qu'il soit situé dans une zone où l'usage habitation est permis.
- › Le foyer ne doit pas être installé en cour avant du bâtiment. Il doit être situé à une distance minimale d'un (1) mètre des limites de la propriété et à une distance minimale de quatre (4) mètres de toute construction, haie, arbuste ou boisé. De plus, le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.
- › Le foyer extérieur doit être solide, être fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'au plus 1 cm². Il doit être conçu afin d'éviter l'émission d'escarbilles et d'étincelles.

FEU D'ARTIFICE

- › Avant de faire l'utilisation d'une pièce pyrotechnique à l'extérieur ou de pièces pyrotechniques à effets spéciaux à l'intérieur d'un bâtiment, une demande d'autorisation doit être déposée par écrit au service de sécurité incendie au moins sept jours ouvrables avant la date fixée pour l'utilisation de pièces pyrotechniques, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.



AVERTISSEURS DE FUMÉE

ENTRETIEN

- › Vérifier la pile au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure.
- › Changer la pile dès que l'avertisseur de fumée émet un signal intermittent. Ne jamais utiliser de pile rechargeable.
- › Passer légèrement l'aspirateur à l'intérieur de l'avertisseur, au moins une fois par année.
- › Il est demandé de remplacer les avertisseurs de fumée dix ans après la date de fabrication indiquée sur l'avertisseur.

IMPORTANT

- › Ne jamais peindre un avertisseur de fumée.
- › Ne jamais retirer la pile.



AVERTISSEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

ENTRETIEN

Il est important de lire les instructions du fabricant pour l'entretien de l'avertisseur.

- › Nettoyez les avertisseurs de monoxyde de carbone tous les six mois. Il s'agit de passer doucement l'aspirateur, muni d'une brosse souple, dans les orifices. Il ne faut pas toucher les capteurs avec l'embout en plastique de l'aspirateur.
- › Vérifiez régulièrement l'alimentation électrique ou la pile en mettant l'appareil à l'essai une fois par mois.
- › Remplacez la pile de l'avertisseur de monoxyde de carbone au changement d'heure, au printemps et à l'automne.
- › Remplacez l'avertisseur de monoxyde de carbone selon les directives du fabricant

CE QU'IL FAUT FAIRE LORS D'UNE ALARME?

Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne, quittez immédiatement les lieux, appelez le 9-1-1, ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis des pompiers. Nous vérifierons la quantité de monoxyde de carbone dans le bâtiment à l'aide de détecteur précis et trouverons et fermerons la source de l'émission.

Il y a des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé.



POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Les citoyens peuvent consulter les règlements de la Municipalité en document PDF et communiquer avec le bureau municipal pour toutes questions. Il est à noter que nous ne retrouvons pas ici tous les règlements de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, mais les principaux qui concernent les citoyens.

- › Règlement 442-2-2011
 - › Règlement 457-2-2011
 - › Règlement 494-2019
 - › Règlement 497-2019
 - › Règlement 496-2019
 - › Règlement 500-2019
 - › Règlement 502-2019
 - › Règlement 503-2019
 - › Règlement 506-2019
 - › Règlement 507-2020-2
 - › Règlement 511-2020-1
 - › Règlement 473-2021
 - › Règlement 514-2021
 - › Règlement 516- 2021
 - › Règlement 518-2021
 - › Règlement 515-2021
 - › Règlement 523-2022
 - › Règlement 524-2022
- Fausses alarmes
 - Règlement sur les nuisances
 - Démolition
 - Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - Programme de crédit de taxes à l'investissement
 - Publication des avis publics
 - Déroptions mineures
 - Le comité consultatif d'urbanisme
 - Animaux de compagnie
 - Instauration du programme Rénovation Québec
 - Vidange des fosses septiques
 - Limites de vitesse
 - Règlement des devoirs particuliers
 - Gestion contractuelle
 - Projets particuliers
 - Économie de l'eau potable
 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale





Services aux citoyens

ALERTE CITAM

Alertes et notifications de masse pour la Municipalité de Sainte-Élisabeth

La Municipalité de Sainte-Élisabeth utilise le système d'alertes et de notifications de masse de CITAM pour rejoindre rapidement et efficacement les citoyens, les commerçants et les entreprises. Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, vous choisissez les alertes et notifications que vous souhaitez recevoir, selon vos préférences. Vous choisissez également la façon dont vous souhaitez recevoir les notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Soyez assurés que les données recueillies sont confidentielles.

Vous pouvez vous inscrire sur notre site Internet ou à l'adresse suivante :
massalert.citam.ca/city/8d4c84fa-293d-463f-bbbf-f346833069ae

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les propriétaires d'animaux doivent respecter certaines règles visant la cohabitation harmonieuse des humains et des animaux. Comme gardien d'un animal, vous devez lui prodiguer tous les soins nécessaires à son bien-être et veiller à ce que sa présence respecte la qualité de vie de votre voisinage. Ainsi, les animaux de compagnie doivent être gardés à l'intérieur des limites du terrain de leur gardien.

LICENCE POUR CHIENS

La licence est obligatoire pour tous les chiens dans les limites de la municipalité. Vous pouvez vous procurer la licence lors du recensement en porte à porte par le contrôleur canin ou en communiquant avec lui au 450-752-2646 ou www.carrefourcanin.com

PARC CANIN

Un parc canin est accessible dans la cour de l'ancien centre communautaire pour que vos chiens socialisent et courent en toute sécurité et liberté. Les règlements sont affichés à l'entrée du parc.

PETIT RAPPEL

- › Les chiens doivent être tenus en laisse;
- › Les propriétaires sont tenus de ramasser les excréments de leur chien dans tous les lieux publics de la municipalité; des sacs sont prévus à cet effet à l'entrée du parc Primevère et du parc canin;
- › Les chiens ne doivent pas aboyer ou hurler de façon à troubler la paix et la tranquillité;
- › Un maximum de trois chiens est permis par unité de logement.

ÉDUCATION ET SERVICES DE GARDE

ÉDUCATION ET SERVICES DE GARDE

› **École Emmélie Caron et service de garde scolaire**
2420, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0

Téléphone : 450-758-3582
Télécopieur : 450-752-1768
Courriel : Emmelie-Caron.018@cssamares.qc.ca

Direction d'établissement : Caroline Aubry

Géré par le Centre de services scolaires des Samares

› **Garderie éducative Jardin d'enfants**
2391, rue Principale
Sainte-Élisabeth QC.
J0K 2J0

Téléphone : 450-756-1402

SOINS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

› CLSC de Berthierville

761, rue Notre-Dame
Berthierville, QC.

J0K 1A0

www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/

Numéro général : 450-836-7011

Clientèle sans médecin (guichet d'accès) : 450-756-5076

Numéro sans frais : 450-752-2434

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Quelques services offerts

- › Authentification de la carte d'assurance maladie
- › Cours prénataux
- › Dépistage
- › Distribution de matériel d'injection neuf aux personnes qui consomment des drogues (service gratuit)
- › Écoute et soutien téléphonique
- › Récupération des seringues et des aiguilles usagées
- › Salle d'allaitement
- › SIDEP - Service intégré de dépistage et de prévention des ITSS
- › Vaccination
 - › Saisonnière et pour les 0-5 ans.
 - › Contre l'influenza pour personnes à risque et les aînés.

› Centre antipoison du Québec

1-800-463-5060

www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/centre-antipoison-du-quebec/capq-accueil



TRANSPORT COLLECTIF

La MRC de d'Autray met à votre disposition divers services de transport en commun.

TRANSPORT PAR AUTOBUS

www.mrcautray.qc.ca/citoyens/transport/transport-par-autobus/

TRANSPORT ADAPTÉ

Le transport adapté est un service de transport collectif de porte-à-porte fonctionnant sur réservation. Pour en bénéficier, il faut d'abord y être admis.

Les utilisateurs du transport adapté trouveront dans ces pages tous les renseignements utiles pour faciliter leurs déplacements.

www.mrcautray.qc.ca/citoyens/transport/transport-adapte/

TAXIBUS

La MRC de D'Autray offre un service de transport par Taxibus dans l'ensemble de ses municipalités. Le Taxibus est un service de transport en commun effectué par des véhicules taxis. Ce service étant offert sur appel seulement, le client doit téléphoner pour obtenir un transport. 450-835-9711

www.mrcautray.qc.ca/citoyens/transport/taxibus/



EMBARQUE LANAUDIÈRE

Dans le Plan d'action régional de la réduction de la consommation de pétrole de Lanaudière, le covoiturage figure comme l'action la plus facile à implanter à court terme. C'est de ce plan que le projet Embarque Lanaudière! a été élaboré en s'inspirant notamment du projet de covoiturage du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean. embarquelanaudiere.ca/

VIA RAIL

➤ 380, rue Champlain
Joliette, QC.
J6E 2S1

www.viarail.ca/fr/decouvrez-nos-destinations/gares/quebec/joliette

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION (ORH)

Depuis le 1^{er} juin 2019, l'Office régional d'habitation de la MRC de D'Autray regroupe les anciens offices municipaux d'habitation de Berthierville, de Saint-Ignace-de-Loyola, de Lanoraie, de la Bonne Aventure (Sainte-Élisabeth et Saint-Norbert), de Saint-Cuthbert, de Saint-Barthélemy et de Saint-Gabriel.

L'ORH de D'Autray gère 172 logements dans 8 municipalités de la région de Lanaudière, dont 133 logements pour les personnes âgées et 39 pour des familles.

Les programmes

- › Habitations à loyer modique (HLM)
- › Accès-Logis (ACL)
- › Programme de supplément au loyer (PSL)
- › Programme Habitation abordable Québec

Sainte-Élisabeth possède un édifice à loyer modique de 6 logements pour personnes âgées au 181 rue Mercier.

Pour faire une demande de logement, consultez ce site :

www.orhdedautray.com/demande-en-ligne

NOUVELLE MAISON DES AÎNÉS

Le projet consiste à construire une installation d'une capacité de 42 lits répartis en quatre unités, en lieu et place du Centre d'hébergement de Sainte-Élisabeth, fermé depuis 2019. L'ancien couvent en pierre a été reconnu comme étant d'intérêt patrimonial à la suite des résultats obtenus lors de l'analyse par le ministère de la Culture et des Communications. Celui-ci étant compatible avec le programme fonctionnel, le patrimoine bâti a été intégré dans la réalisation des plans et devis du projet.



UN ENFANT, UN ARBRE



La municipalité a restauré en juin 2021 son programme d'accueil aux nouveau-nés.

Pour chaque enfant qui naît sur le territoire de la municipalité, leurs nouveaux parents recevront un arbre d'une valeur de 200 \$ qu'ils pourront planter sur leur propriété privée située sur le territoire de Sainte-Élisabeth. Les essences d'arbres seront remis selon les disponibilités et l'endroit de la plantation.



L'environnement

CALENDRIER DES COLLECTES

Le calendrier de collecte est disponible sur le site Internet de la municipalité ou en version papier à nos bureaux.

ste-elisabeth.qc.ca/ordures-menageres/

CALENDRIER DES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2022



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mai

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mars

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AIDE-MÉMOIRE POUR LE TRI DES DÉCHETS

AIDE-MÉMOIRE POUR LE TRI DES DÉCHETS

RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET VERTS

- Fruits et légumes
- Pain, pâtes, riz
- Grains et filtres à café
- Papiers souillés
- Feuilles, gazon, plantes

NE PAS ENBALLER NI DE SAC DE PLASTIQUE

ÉCOCENTRE

EBI ENVIRONNEMENT INC.
1001, rang Saint-Joseph
à Saint-Thomas

HEURES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi de 8h à 17h

RECYCLAGE FRÉDÉRIK MORIN INC.
1752, rue Saint-Cléophas
à Saint-Gabriel-de-Brandon

HEURES D'OUVERTURE
DE LA MI-NOVEMBRE À LA MI-MARS
le mercredi et le samedi de 8h à 17h
DE LA MI-MARS À LA MI-NOVEMBRE
du lundi au samedi de 8h à 17h

TOUT LE RESTE À L'ÉCOCENTRE

MATIÈRES RECYCLABLES

- Conteneurs
- Emballages
- Imprimés

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Produits avec les logos suivants:

- Piles
- Ampoules fluocompactes
- Encre d'imprimerie, etc.
- Huiles usées
- Peinture

NE VA PAS À LA POUBELLE

ORDURES MÉNAGÈRES

- Produits d'hygiène
- Déchets divers

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

RÉSIDUS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

PNEUS - BRANCHES

HERBICYCLAGE ET RECYCLAGE DE FEUILLES MORTES

- » Ne ramassez pas vos résidus de pelouse après la tonte, c'est un engrais naturel.
- » Même chose pour les feuilles, déchiquetez-les et laissez-les se décomposer.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
550, rue De Montcalm, bur. 100,
Berthierville (Québec) J0K 1A0
Téléphone: 450 836-7007 poste 2500
[Sans frais: 1 877 836-7007]
info@mrcautray.qc.ca - www.mrcautray.qc.ca

L'ÉCO-CENTRE

L'écocentre permet aux citoyens de se départir de façon simple et efficace d'une multitude de matières résiduelles qui posent un risque pour l'environnement. En favorisant la récupération et la valorisation, il permet de détourner des sites d'enfouissement une quantité importante de résidus et de leur donner une deuxième vie. Aucune matière provenant d'un usage autre que résidentiel n'est acceptée à l'écocentre.

Afin d'éviter que des matières dommageables soient déversées dans l'environnement, la municipalité offre aux citoyen(ne)s la possibilité de se départir des résidus domestiques dangereux de façon sécuritaire et écologique en les apportant à l'écocentre.

› 1001, chemin Saint-Joseph
St-Thomas, QC.
J0K 3L0

Téléphone : 450-836-2546
Télécopieur : 450-836-1166

Horaire

› Pour la période estivale
(Mi-mars à mi-novembre)
Lundi au samedi de 7h à 16h

› Pour la période hivernale
(Mi-novembre à mi-mars)
Vendredi et samedi de 7h à 16h

Preuve de résidence requise

Un permis de conduire, un compte de taxes municipales ou scolaires de l'année en cours ou encore un bail locatif sont acceptés.

LA JOURNÉE VERTE

Chaque année la municipalité offre des pousses d'arbres, du compost et des semences aux citoyens. Les plants diffèrent selon la disponibilité. L'activité se tient au mois de mai et coïncide avec le mois de l'arbre et des forêts.

Les citoyens sont invités lors de cette activité à échanger des plants de vivaces. L'évènement est annoncé sur la page WEB, dans Le Bayollais et sur la page Facebook de la municipalité.



PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ACHAT D'UNE TOILETTE À FAIBLE CONSOMMATION D'EAU

La Municipalité de Sainte-Élisabeth désire encourager les citoyens à adopter des habitudes de vie qui respectent l'environnement et à réduire la consommation d'eau utilisée. Les toilettes représentent une part importante de la consommation d'eau des résidences de notre territoire, surtout les modèles plus anciens. Considérant que l'acquisition d'une nouvelle toilette à faible consommation d'eau peut freiner le remplacement des toilettes, la Municipalité a décidé de mettre sur pied un programme afin de soutenir les propriétaires dans cette démarche.

Toilettes admissibles

Les toilettes représentant les caractéristiques suivantes sont admissibles :

- › Un modèle qui évacue un minimum de 350 grammes par chasse
- › Une consommation de 4,8 litres d'eau maximum par chasse

Remboursement

Le montant du remboursement correspond au coût d'acquisition de la toilette plus les taxes jusqu'à un maximum de 100\$.

Formulaire :

ste-elisabeth.qc.ca/programme-de-remboursement-toilette-a-faible-debit/



PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DES COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que l'utilisation des couches lavables pour votre enfant pourrait vous mériter une subvention de 100 \$?

[www.mrcautray.qc.ca/programmes/aide-utilisation-couches-lavables/13 janvier 2017](http://www.mrcautray.qc.ca/programmes/aide-utilisation-couches-lavables/13%20janvier%202017)

POUR ÊTRE ADMISSIBLE

- › Être résident de la municipalité où la demande est acheminée (territoire de la MRC de D'Autray).
- › Fournir les pièces justificatives.

Liste des pièces justificatives

- › Le formulaire ci-joint dûment rempli.
- › Une preuve de résidence (bail, facture d'électricité, compte de taxes, facture de téléphone, etc.).
- › Une copie du certificat de naissance du Directeur de l'état civil.
- › Une preuve d'achat pour 12 couches lavables.*
- › Facultatif, une photo de votre enfant portant fièrement une couche lavable. En fournissant cette photo à la MRC de D'Autray, vous lui donnez l'autorisation de l'utiliser, l'imprimer et la diffuser, uniquement à des fins promotionnelles de la région et des activités qu'elle dispense ou organise.



* Si vous avez fait l'achat de vos couches lavables d'une autre personne (ex. : petites annonces), veuillez remplir le formulaire suivant :

www.mrcautray.qc.ca/wp-content/uploads/2017/09/Formulaire-couches-lavables_2020.pdf

Faites parvenir les documents à l'adresse suivante :

› Pour des premiers pas plus verts

550, rue de Montcalm
Berthierville, QC.
J0K 1A0

Par courriel : infogmr@mrcautray.qc.ca

ARROSAGE

L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps, à l'exception des périodes d'interdiction d'arrosage.

L'arrosage des pelouses

Selon les jours suivants, l'arrosage des pelouses est permis uniquement :

- › de 3h00 à 6h00 si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique
- › de 20h00 à 23h00 si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :
 - › Le lundi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0 ou 1;
 - › Le mardi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2 ou 3;
 - › Le mercredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 4 ou 5;
 - › Le jeudi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 6 ou 7;
 - › Le vendredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 8 ou 9.



L'arrosage des autres végétaux

Selon les jours suivants, l'arrosage des haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement :

- › de 3h00 à 6h00 si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique
- › de 20h00 à 23h00 si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :
 - › Les lundi, mercredi et vendredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0, 1, 4, 5, 8 ou 9;
 - › Les mardi, jeudi et samedi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2, 3, 6 ou 7.

BANDES RIVERAINES

Avant d'effectuer un aménagement dans la bande riveraine, un permis doit être demandé auprès de la Municipalité. L'espace doit demeurer sans tonte, fertilisant ou pesticide et il faut éviter de porter le sol à nue. D'un point de vue réglementaire, la rive a un minimum de 10 mètres ou de 15 mètres, en fonction de la hauteur du talus qui la borde et de la pente du terrain.

VIVRE AU BORD DE L'EAU

Pour plus d'informations :

ste-elisabeth.qc.ca/wp-content/uploads/2020/07/vivre-au-bord-de-leau.pdf

LA RIVE ET LE LITTORAL : ZONES PROTÉGÉES

Ces milieux sont essentiels à la santé d'un plan d'eau. C'est pourquoi ils sont protégés par des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. De façon générale, le déboisement et les constructions en rive ne sont pas permis. Informez-vous auprès de votre municipalité et des ministères concernés et assurez-vous d'avoir toutes les autorisations requises avant d'effectuer des travaux près de l'eau.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

L'organisme des Bassins Versants de la Zone Bayonne a pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et de promouvoir sa mise en œuvre. Le ruisseau Bibeau ainsi que la rivière Bayonne sont les cours d'eau du territoire de Sainte-Élisabeth qui font l'objet de projets pour Zone Bayonne. Les projets mis sur pied par l'organisme visent la protection et la préservation de ces cours d'eau.

Plan directeur de l'eau des bassins versants de la zone Bayonne

www.zonebayonne.com/PDE/PDE-02.pdf

Site internet de l'organisme Zone Bayonne

www.zonebayonne.com/indexB.php

INSTALLATIONS SANITAIRES

Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) est un règlement provincial et s'applique dans les cas suivants :

- › La construction d'une nouvelle résidence isolée
- › L'ajout d'une ou de plusieurs chambre(s) à coucher à une résidence isolée existante
- › L'augmentation de la capacité d'exploitation ou d'opération (usage autre que résidentiel)
- › Si l'installation septique existante présente des signes de mauvais fonctionnement (écoulements en surface, mauvaises odeurs, puits contaminé(s) ou autres)
De façon générale, le choix du système approprié se fait en fonction du nombre de chambres à coucher de la résidence ainsi qu'en fonction du milieu récepteur (i.e.: topographie, perméabilité, profondeur de la couche imperméable, etc.).

Guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/guide_interpretation/index.htm

Les principales obligations du propriétaire d'une installation septique sont les suivantes :

- › Communiquer avec la municipalité préalablement à la construction de sa résidence, d'une mise aux normes, de l'ajout d'une chambre à coucher ou, dans le cas d'un autre bâtiment, préalablement à l'augmentation de la capacité d'exploitation ou d'opération de l'installation;
- › Un permis doit aussi être obtenu avant la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation septique;
- › S'assurer de la mise aux normes de son installation septique par un professionnel si celle-ci est une source de nuisance ou de contamination, et ce, dans les plus brefs délais;
- › Remplacer les pièces défectueuses ou dont la fin de vie utile est atteinte;
- › Rendre accessible la fosse septique pour en effectuer la vidange;
- › Voir à l'entretien de son installation septique.

LOIS ET RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

- › Loi sur la Protection de l'environnement (Fédérale)
- › Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Provincial)
- › Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (Provincial)
- › Politiques sur la protection des rives et du littoral (Provinciale)
- › Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Fédérale)
- › Règlement écoulement des eaux (MRC)
- › Loi sur la qualité environnementale (Provinciale)
- › Loi sur la qualité de l'atmosphère (Provinciale)





Loisirs et vie communautaire

Le Service des loisirs et de vie communautaire a pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens en soutenant le développement de diverses activités pour répondre à leurs besoins. Par ce service, la municipalité désire améliorer la vie communautaire et le sentiment d'appartenance des bayolaises et des bayollais.

PERSONNE À CONTACTER

➤ **Direction des loisirs et vie communautaire**
450-759-2875 poste 5604
loisirs@ste-elisabeth.qc.ca

PRINCIPAUX CHAMPS D'INTERVENTION



Bibliothèque
Sport Culture
Communautaire récréatif
Événements
Camp de jour spéciaux
Activités de loisirs

La participation ou l'engagement des citoyens comme bénévoles dans les divers organismes ou comités de la municipalité est essentiel à la vie communautaire.

La municipalité de Sainte-Élisabeth a adopté une politique de reconnaissance des organismes communautaires de son territoire visant à valoriser et encourager l'implication de chaque citoyenne et citoyen dans le développement de notre communauté



RECONNAISSANCE MUNICIPALE DES ORGANISMES DU MILIEU

La reconnaissance municipale procure un statut de partenaire dans le développement communautaire de la municipalité. Ces partenaires peuvent devenir éligibles à l'offre gratuite de certains services et à une aide financière de la municipalité de Sainte-Élisabeth.

Procédures de reconnaissance

Tout organisme communautaire admissible doit remplir obligatoirement le formulaire de demande de reconnaissance municipale et le faire parvenir à la direction générale de la municipalité.

Formulaire de demande

ste-elisabeth.qc.ca/wp-content/uploads/2020/07/politique-de-reconnaissance-et-de-soutien-aux-organismes.pdf

RÉPERTOIRE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SAINTE-ÉLISABETH

Club de pétanque, Inc.

*Le club de pétanque
pour s'amuser*



Margot Adam
Téléphone : 450-753-3551

- › Jeu de pétanque 1 soir par semaine du mois de mai jusqu'en septembre

Club FADOQ Les grands chênes Inc.

Bernard Lacasse
Téléphone : 450-759-9987

- › Dîner communautaire
- › Jeux de cartes les lundi et jeudi de chaque semaine

Comité de jumelage Des Mains pour Demain

Actions pour le développement du village de Sanankoroba au Mali

Solange Tougas, Présidente,
Ghislaine Poirier, secrétaire

2195, rue Principale
Ste-Élisabeth, QC.
Téléphone : 450-759-5054
450-889-8392

- › Appui à des projets de développement choisis par Sanankoroba
- › Club de correspondance entre des élèves d'ici et de Sanankoroba
- › Activités de financement : Vin et fromage tous les deux ans.



Fabrique de la paroisse Saint-Martin-de- La-Bayonne

Paul-André Desrosiers, d.p.
coordonnateur

4650, rue Principale
Saint-Félix-de-Valois, QC.
Téléphone : 450-889-5901

- › Pour tous services de pastorale (pardon, eucharistie, confirmation) ou autres tels que mariage, baptême, funérailles, sépultures, vous pouvez nous rejoindre durant les heures d'ouverture.

Téléphone : 450-889-5901
Télécopieur : 450-889-4572
Courriel :

saintmartinlabayonne@gmail.com

Les heures d'ouverture
du secrétariat sont :

- › Lundi, mardi et mercredi de 9h à 15h
- › Jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous)
- › Vendredi les bureaux sont fermés

Les Loisirs Ste-Élisabeth Inc.

Fanny Beaudoin, Présidente
Téléphone : 450-759-2875

- › Fête des neiges
- › Activités de la semaine de relâche
- › Défi santé
- › Fête nationale
- › Noël
- › Activités de financement

N.B : Nous sommes ouverts aux propositions d'activités.



Les trésors d'Élisabeth

André Laramée, Président

2195, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-756-2704

Les trésors d'Élisabeth regroupent les activités suivantes :

- › Le comptoir vestimentaire
- › Le Bayo café : café rencontre
- › Le comité des arts
- › Le volet alimentaire
- › Le volet de l'écrivain public
- › Le volet artisanat

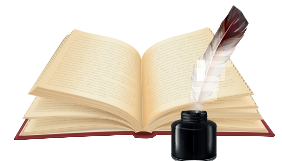


Société des amis du patrimoine Bayollais

Faire connaître le patrimoine Bayollais: conseils sur restauration, rénovations

Serge Perreault,
président
Téléphone : 450-756-2704

- › Rôle-conseil dans la restauration / rénovation des maisons patrimoniales
- › Faire connaître le patrimoine Bayollais à travers des chroniques, des conférences, des présentations aux élèves de l'école primaire
- › Inventaire systématique des édifices patrimoniaux : maisons et bâtiments agricoles
- › Inventaire des archives de la paroisse
- › Recueil de témoignages des aînés, des personnalités publiques et des artisans de Sainte-Élisabeth
- › Veille relative à la sauvegarde à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine.
- › Démarche d'embellissement



ORGANISMES RÉGIONAUX

Centre de prévention du suicide de Lanaudière

C.P 39
Joliette, QC.

Téléphone : 1-866-APPELLE
(1-866-277-3553)

Centre d'amitié autochtone

523, boul. Ste-Anne
Joliette, QC.
J6E 5A3

Téléphone : 450-760-3865
Télécopieur : 450-760-9923
Courriel :

info@caalanaudiere.ca

- › Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière vise à améliorer la condition de vie des Autochtones en offrant plusieurs services de soutien, d'accompagnement, d'information à travers des programmes spécialement conçus pour les familles autochtones vivant, ou de passage, dans la région de Lanaudière.

Centre d'action bénévole de D'Autray

180, rue de Champlain
Berthierville, QC.
J0K 1A0

Berthierville
Téléphone : 450-836-7122
Lavaltrie
Téléphone : 450-875-0921
Courriel :
info@cabautray.com

- › Le CABA dispense des services directs aux individus en soutien à domicile et organise une panoplie d'activités de prévention et de socialisation s'adressant à tous.

Carrefour jeunesse emploi de D'Autray

793, avenue Gilles-Villeneuve
Berthierville, QC.
J0K 1A0

Téléphone : 450-836-1112
Télécopieur : 450-836-1220

Heures d'ouverture
(AVEC rendez-vous)
› Lundi au jeudi -
8h30 à 12h et 13h à 16h
› Vendredi -
sur rendez-vous

Heures d'ouverture
(SANS rendez-vous)
› Lundi au jeudi -
8h30 à 12h et 13h à 16h

Notre mission est d'intervenir auprès des jeunes (16-35 ans) afin d'accroître leur employabilité et de promouvoir leur place dans notre société en portant leurs besoins aux lieux et moments appropriés.

SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE

Interligne (autrefois Gai Écoute)
Ligne Parents
Tel-Aide
Tel-Aînés

1-888-505-1010
1-800-361-5085
514-935-1101
514-353-2463
1-877-353-2460 sans frais
514-493-4484

Tel-Écoute

ToxQuébec : alcool, drogues, médicaments et jeu
Drogue : aide et référence
Jeu : aide et référence

514-288-2611
1-800-265-2626
1-800-461-0140

Jeunesse, J'écoute
Tel-jeunes

1-800-668-6868
1-800-263-2266

Phobies-zéro

514-276-3105
1-866-922-0002 sans frais

Revivre
S.O.S. violence conjugale
Agressions sexuelles

1-866-738-4873
1-800-363-9010
1-888-933-9007

CENTRES MULTIFONCTIONNELS ET PARCS

CENTRES COMMUNAUTAIRES

Centre multifonctionnel Gervaise Bélanger, sp.
2421, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.

En 2021, la municipalité a acquis l'église de Sainte-Élisabeth pour la transformer en centre multifonctionnel. Le centre multifonctionnel sera un milieu de vie et l'endroit idéal pour la pratique d'activités sportives, culturelles, communautaires ainsi que pour la tenue d'évènements.

Le futur centre comprendra :

- › Une grande salle communautaire de 260 personnes
- › Le comptoir vestimentaire des Trésors d'Élisabeth
- › Une cuisine collective / Bar
- › Une scène et une loge
- › Plusieurs espaces de rangement pour les organismes communautaires
- › Salles et bureaux multifonctionnels
- › Espace pour les métiers à tisser
- › Espace d'activités physiques
- › Salle de toilette
- › Vestiaire

LOCATION DE SALLES

Les installations du centre multifonctionnel Gervaise Bélanger et du centre Primevère sont disponibles à la location pour des évènements communautaires ou privés.

Communiquer avec la municipalité pour les disponibilités au 450-759-2875 ou par courriel à communications@ste-elisabeth.qc.ca

Consulter les contrats selon le type de location

- › Contrat de location de salles – Particuliers
ste-elisabeth.qc.ca/wp-content/uploads/2020/07/contrat-de-location-de-salles-court-terme.pdf
- › Contrat prêt de locaux à long terme – Organismes reconnus à but non-lucratif
ste-elisabeth.qc.ca/wp-content/uploads/2020/07/contrat-pret-de-locaux-obnl.pdf

Centre Primevère
2391, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.

Le centre Primevère offre un espace de vie dédié aux enfants et aux jeunes.

Les locaux accueillent notamment le jardin d'enfants et le camp de jour durant la période estivale.

Il offre néanmoins une salle communautaire de 60 personnes avec une cuisinette équipée.

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Françoise Bérard

Le Centre multifonctionnel offre aussi une bibliothèque favorisant l'expression, le développement et le divertissement.

L'espace comprend :

- › Un inventaire de livres et de documents répondant aux exigences des différents groupes d'usagers (enfants, ados, adultes et aînés)
- › Des jeux de société sont également disponibles pour le bonheur des plus petits!
- › Des activités notemment :
 - › L'heure du conte
 - › Expositions temporaires
- › Des aires de lecture

Heures d'ouverture :

- › Lundi et mardi : 18h à 20h
- › Mercredi : 13h à 15h

Pour connaître les heures d'ouverture, consultez notre site Internet.

ste-elisabeth.qc.ca/bibliotheque-loisirs/

La boîte à livres

Devant le Centre Primevère, il y a une bibliothèque extérieure dans laquelle des livres sont disponibles gratuitement. Les citoyens peuvent y prendre et y déposer des livres.



PARCS

Parc Primevère

- › Modules de jeux pour enfants
- › Terrain de tennis
- › Terrain de soccer
- › Terrain de pétanque
- › Jeux d'eau
- › Patinoire
- › Piste BMX
- › Halte Vélo
- › Chalet des loisirs
- › Toilettes
- › Table de pique-nique
- › Voilages d'ombrage



Parc l'Oasis

- › Parc de plantes comestibles
- › Aires de repos et de pique-nique

Parc de l'ancien centre communautaire

- › Aire de repos en bordure de la rivière Bayonne
- › Parc canin pour faire courir vos chiens et les socialiser en toute sécurité et liberté
- › Futur écocentre
- › Garage des travaux publics

VOIES CYCLABLES ET HALTE VÉLO

VOIES CYCLABLES

Consultez le site Internet de la MRC de D'Autray concernant les circuits cyclables.
www.mrcautray.qc.ca/visiteurs/attraits/circuits/circuits-cyclables/

Circuit cyclable des îles de Berthier

lanaudiere.ca/fr/activites-lanaudiere/circuit-cyclable-des-iles-de-berthier-societe-de-recreotourisme-pole-berthier/

HALTE VÉLO À SAINTE-ÉLISABETH

Les cyclistes peuvent se reposer dans deux parcs de la municipalité.

- › Parc Primevère : Voilage d'ombrage, toilettes, eau et table de pique-nique
- › Parc Oasis : Table de pique-nique



CAMP DE JOUR

Le camp de jour municipal offre une programmation et des services d'animation diversifiés permettant aux jeunes enfants de participer à des activités estivales de groupe, se déroulant dans un environnement sécuritaire. Le camp de jour est offert aux enfants de 5 à 12 ans du primaire seulement. Les enfants de 5 ans doivent avoir terminé la maternelle.

POLITIQUE JEUNES ACTIFS

Afin d'encourager les jeunes de 0 à 17 ans à bouger et à pratiquer un sport, la municipalité rembourse les coûts d'inscription à des activités pratiquées à l'extérieur de la municipalité jusqu'à un maximum de 200 \$ (sur présentation de factures au plus tard le 30 novembre de chaque année).

PARTENARIAT SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

La municipalité est partenaire avec le Centre sportif et culturel de Brandon. Tous les citoyennes et citoyens de Ste-Élisabeth bénéficient d'un tarif « PARTENAIRE » pour l'ensemble des activités offertes au centre. Ceci ne comprend pas les inscriptions au hockey mineur et au patinage artistique car ce sont deux organismes indépendants du Centre. Vous pouvez consulter toute la programmation sur leur site internet à l'adresse suivante : cscb.org/programmation



Développement économique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINTE-ÉLISABETH

RÉSIDENTIEL

Le secteur résidentiel, qui poursuit son expansion, est plutôt concentré au centre du village. 95% des édifices sur l'ensemble de notre territoire sont desservis par un réseau d'aqueduc municipal et le noyau villageois bénéficie aussi d'un réseau d'égouts municipal.

AGRICOLE

L'agriculture occupe une place prépondérante dans le paysage et les activités économiques de Sainte-Élisabeth puisque la majorité de notre territoire (73%) est situé en zone agricole permanente. La zone agricole comprend plusieurs résidences unifamiliales isolées généralement rattachées à une ferme et c'est là que l'on retrouve certaines de nos plus anciennes résidences.

PATRIMONIAL

Notre patrimoine bâti procure un cachet remarquable au paysage de notre municipalité.

La sauvegarde et la conservation de notre patrimoine bâti sont importantes et dans sa volonté d'agir en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti, la municipalité de Sainte-Élisabeth a adopté, un règlement encadrant la démolition d'immeubles d'intérêt patrimonial sur son territoire. Ce règlement répond, entre autres choses, au souhait exprimé par des citoyens et des propriétaires de bâtiments patrimoniaux.

Avant de procéder à la démolition d'un bâtiment, vous devez obtenir préalablement un certificat d'autorisation. Veuillez noter que certains bâtiments sont susceptibles d'avoir une valeur patrimoniale et ne peuvent être démolis sans une autorisation particulière du conseil municipal appuyé par le comité de démolition.

Règlement sur les démolitions 494-2019



Règlement 500-2019 – Programme de crédit de taxes à l'investissement

La Municipalité de Sainte-Élisabeth a adopté un programme de crédits de taxes pour compenser l'augmentation des taxes foncières visant à inciter les entreprises à s'établir sur le territoire de la municipalité ou à y agrandir ou moderniser leurs installations, et ce, en vue de stimuler l'activité économique et d'augmenter la richesse foncière.

Sous réserve des disponibilités budgétaires, le propriétaire ou l'occupant ne peut avoir droit au crédit de taxes que si les travaux de construction ou d'agrandissement entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité d'au moins 75 000 \$ et sur un montant maximal d'augmentation de la valeur foncière imposable de 5 millions (\$).

Est admissible au programme de crédit de taxes toute personne qui exploite dans un but lucratif une entreprise privée, ou qui est une coopérative, et qui est propriétaire ou occupant d'un immeuble dans une unité d'évaluation répertoriée sous les rubriques suivantes prévues par le manuel auquel renvoie le règlement pris en vertu du paragraphe 1, de l'article 263, de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1).

PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC

Règlement 511-2020 – Instauration du programme Rénovation Québec

Pour stimuler la revitalisation du noyau villageois, embellir notre village et mettre en valeur les bâtiments résidentiels.

SONT ADMISSIBLES

- › Les bâtiments résidentiels construits avant 1965
- › Situés à l'intérieur du noyau villageois
- › Les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux fournis par un entrepreneur



LES TRAVAUX ADMISSIBLES

- › Réfection d'une partie ou de l'ensemble de la façade avant du bâtiment (galerie, fenêtres, revêtement)
- › Travaux de mise en valeur des aspects architecturaux d'une partie ou de l'ensemble de la façade du bâtiment (restauration du revêtement d'origine, remplacement de la galerie et de la balustrade, toiture, etc.)

MONTANT MAXIMAL DE LA SUBVENTION

- › Jusqu'à 25% du coût total des travaux admissibles
- › Le coût des travaux doit être d'au moins 10,000 \$
- › Délai de réalisation : 12 mois après la délivrance du certificat d'admissibilité
- › Les demandes doivent être présentées à communication@ste-elisabeth.qc.ca
- › Les demandes doivent être approuvées par le Conseil municipal et la SHQ

Lien Internet : ste-elisabeth.qc.ca/aide-financiere/

BOTTIN DES ENTREPRISES

ALIMENTATION ET TRAITEUR

Phil's concepteur et traiteur

Producteur de sauces à
côtes levées & vinaigrettes

2161, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0

Téléphone : 450-751-0076

Dépanneur Le Bayollais Dépanneur du village

2333, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0

Téléphone : 450-756-2233

Le doryphore apprivoisé Élevage à forfait de mouton

Propriétaire : Serge Laurin

1660, grand Rang St-Pierre
Sainte-Élisabeth, QC.

Téléphone : 450-759-9065

AUTOMOBILE ET CAMION

Pro-moteur Yves Goyette

Modification de moteur
haute performance

60, rue Saint-Thomas
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-759-5362

Garage Michel Gagnon

Atelier de réparation
automobile

2020, chemin St-Pierre
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-753-3092

Garage H. Ferland et fils

Débosselage, peinture,
remorquage

2315, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-756-2400

Garage André Houle

Atelier de réparation
automobile : injection,
suspension, freins, pneu
et autres

2540, rang du
Haut de la Rivière
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-756-4631

Courriel : [garageandre
houle@hotmail.com](mailto:garageandrehoule@hotmail.com)

Garage Alban Laporte

Atelier de réparation
automobile : Mécanique
générale, essence, pneu

2231, rue Laporte
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-753-3050

Courriel :

info@garagelaporte.com

Esthétique automobile Farly

Michael Farly esthétique
automobile

100, rue Mercier
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-803-1589

Pour inscrire ou mettre à jour les coordonnées de votre entreprise, communiquez avec la municipalité par téléphone ou par courriel.

AUTOMOBILE ET CAMION

Carrosserie Jean Houle
Débosselage, peinture,
redressement châssis

229, rue Saint-Thomas
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-759-7849
Courriel :

Jean.houle@bellnet.ca

Entreprise P. Perreault Inc.
Sablage au jet et peinture
de citerne, remorque et
machinerie lourde.

2580, rang de la Chaloupe
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-752-1772
Courriel :

Entperreault03@gmail.com

ANIMAUX

Pension Jappe-Y-Toutou
Pension éducation et
comportement pour chiens

2921, rang du
Haut de la Rivière (R 345)
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0

Téléphone : 514-926-7613
Courriel :
info@jappe-y-toutou.com

COIFFURE

Salon Josée Malo
Salon de coiffure.
Propriétaire : Josée Malo

1810, rang de la Rivière S.
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-759-3451

**Salon de coiffure Martine
Ladouceur**
Propriétaire :
Martine Ladouceur

2871, rang de la Chaloupe
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-752-5483

Coiffure Lyne
Propriétaire : Lyne Champagne

201, rue Saint-Thomas
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-753-5447

**Coiffure Andrée
Anne Savignac**
Coiffure pour tous,
à prix abordable!

1501, grand rang St-Pierre
Sainte-Élisabeth, QC.
Téléphone : 450-750-3428

Facebook : coiffure
Andrée-Anne Savignac

CONSTRUCTION

**Benoît Miron Multi
services Design**
Travaux de construction
et de finition, conception,
création, confection sur
commande, sur mesure,
reproduction, assemblage,
design, architecture,
sous-traitance, recyclage.
RBQ.

80, rue Archambault
Saint-Jean-de-Matha, QC.
J0K 2S0
Téléphone : 514-690-3409

**Construction Michel
Harnois et fils**
Entrepreneur général,
construction neuves et
rénovations

2600, rang du Ruisseau
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-756-0623

Ébénisterie QUEPAV
Armoire de cuisine, salle de
bain, meuble sur mesure

2800, rang du Ruisseau
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-753-5710

CONSTRUCTION

BVC Ventilation

Vente et installation de ventilation-chauffage-climatisation, poêle et foyer, cheminée au gaz, granules, bois.

Propriétaire : Bernard Messier

283 rue Papineau
Joliette, QC.
J6E 2K8

Téléphone : 450-755-1342

Courriel :

info@bvventilation.com

Site Internet :

bvventilation.com

Les couvertures

José Beausoleil

Entrepreneurs en travaux de toiture, pose de bardeaux d'asphalte.

3230, rang du
Haut de la Rivière
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0

Téléphone : 450-759-3894

Les produits de Béton Casaubon, division du groupe Brunet

Produits de béton et fabrication de regards et de puisards utilisés pour les égouts et aqueducs

2145, rang de la Rivière S.
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0

Téléphone : 450-753-3565

PRODUCTEURS FERMISERS

Synagri

Service d'aide aux producteurs agricoles à être plus performants

2780, rang du
Haut de la Rivière
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-752-1081

Fleurs, Légumes et CIE.

Producteur en pépinière et en serre de fleurs, fruits, arbustes, etc.

Propriétaire : Patrick Forest

3081, rang du Ruisseau
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-803-6339
Courriel : fleurslegumesetcie@gmail.com
Site Internet : fleurslegumesetcie.com

Ferme Michois

Forfait agricole
Propriétaire : François Roch

Téléphone : 450-760-1666

La Courgerie

Ferme de courges, citrouilles et potirons variés

2321, grand rang St-Pierre
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-752-2950

Les entreprises L. Laporte de Bayonne Inc.

Drainage agricole, excavation, travaux environnementaux

2081, rang de la Rivière S.
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-759-2437
Courriel : info@laportedebayonne.ca

SERVICES DE GARDE

Garderie La Chrysalide

Service de garde en milieu familial
Propriétaire : Annie Laporte

Téléphone : 450-753-4135

Garderie éducative jardin d'enfants Ste-Élisabeth

2270, rue Principale
Sainte-Élisabeth, QC.
J0K 2J0
Téléphone : 450-759-5804
Courriel : loisirssteelisabeth@gmail.com



SERVICES DIVERS

Tricots Nader

Manufacture de tricots, produits entièrement québécois

1360, rang de la Rivière S.
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-753-3646

Courriel :

tricotnader@gmail.com

Sophonie Expressions

Coaching motivationnel professionnel, individuel, de groupe

Propriétaire : Sophie Rouleau

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 514-690-9522

Comptabilité

Marie Christine Tellier

Spécialiste en comptabilité agricole

3081, rang St-Martin

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-753-7123

Excellence multi service Inc.

Peinture intérieure, extérieure (repeindre armoire complète)

2921, rang du

Haut de la Rivière (R 345)

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 514-570-5296

Courriel : Dan.fournier66@hotmail.com

Les services-conseil Brigitte Cardinal, Pascal Savoie

Services conseil en gestion financière, tenue de livres, budgets, production d'états administratifs périodiques

2300, grand rang St-Pierre
Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-756-2176

Cellulaire : 450-271-9365

Cuir Arrogance

Création, et confection d'accessoires fait de cuir 100%. Service de réparation de cuir ou tissus disponible.

480, rue Frontenac

Berthierville, QC.

Téléphone : 514-248-0060

Carole Lachapelle, Design d'intérieur

Design d'intérieur

Téléphone : 450-755-5501

Déneigement Jocelyn Coutu

Déneigement d'entrée de cour

2000, rang de la rivière Nord

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-759-7270

Imaginails

Technicienne onguilaire, pose d'ongle manucure
Karine Lefebvre, technicienne onguilaire, pose d'ongle manucure

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-751-0076

Soudure mobile

Vanrick Gagnon

Service de soudure et de coupe au plasma mobile 24h, acier, fonte, stainless et aluminium.

1441, rang de la Rivière S.

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-898-4265

Suzanne Gervais, podologie, soins des pieds

Soins des pieds : cors, durillon, callosité, ongle incarné, soins des ongles, conseils

2790, rang du Ruisseau

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-759-9853

Transport Roch et Fils, Ltée

Spécialisé en transport scolaire

2190, rue Principale

Sainte-Élisabeth, QC.

J0K 2J0

Téléphone : 450-759-6919

Communications

SITE INTERNET

Suivez-nous au

www.ste-elisabeth.qc.ca

Toute l'information à jour de votre municipalité.

PAGE FACEBOOK

Abonnez-vous à notre page Facebook pour recevoir les nouvelles de la municipalité en temps réel.

Suivez-nous au

www.facebook.com/elisabeth.lanaudiere

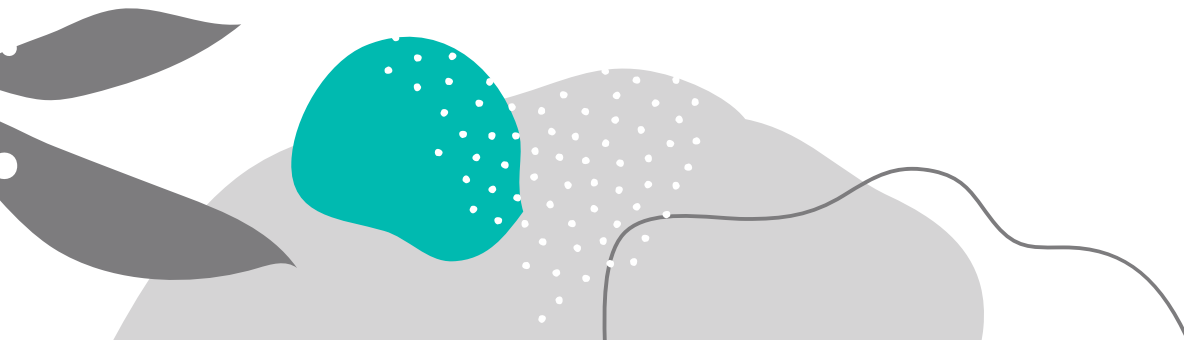
JOURNAL LE BAYOLLAIS

Le journal municipal Le Bayollais est publié chaque mois (sauf en janvier et août) et distribué à chaque adresse de la Municipalité. Il contient les nouvelles du Conseil, les avis publics, des informations sur les activités à venir, etc.

Consultez Le Bayollais afin d'être informé sur les derniers développements et les événements à venir dans votre Municipalité!

JOURNAL L'ACTION

L'Action de d'Autray est distribué dans le Publisac et est disponible à l'adresse suivante www.lactiondautray.com



REMERCIEMENTS

La municipalité de Sainte-Élisabeth tient à remercier les personnes qui ont élaboré ce guide.

Textes :	Johanne Adam, Isabelle Chauvin, Chanelle Laberge, Serge Perreault et Josée Leclair
Coordination :	Isabelle Chauvin
Photos :	Sébastien Riopel, IKO et Chanelle Laberge
Design graphique :	Jasmine Bruneau, COGITO
Impression :	Graphiscan



Édition **2022-2023**